

ARRÊTÉ N° 0817---- /MINSANTE DU 04 JUIN 2019

portant nomination de responsables dans les services déconcentrés du Ministère de la Santé Publique.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE,

- Vu la Constitution,
- Vu le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;
- Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRÊTE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère de la Santé Publique :

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DE L'EST

Délégué Régional.- Monsieur **MINTOP Annicet Désiré**, Médecin, matricule **F-028 521**, précédemment Chef de Service Régional des Informations Sanitaires et de la Planification à la Délégation Régionale de la Santé Publique de l'Est, en remplacement de Monsieur BIDZANG Robert Mathurin, muté.

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DE L'EXTREME-NORD

Délégué Régional.- Monsieur **HAMADOU BAVA BOUBAKARY**, Médecin, matricule **616 380-U**, précédemment Coordonnateur du Groupe Technique Régional de Lutte contre la Tuberculose de la Région de l'Extrême-Nord, en remplacement de Madame OUSMAN, née FANNE MAHAMAT, appelée à d'autres fonctions.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
VISA	
002122	31 MAI 2019
PRIME MINISTER'S OFFICE	

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU NORD

Délégué Régional.- Madame **DJAMILATOU LEÏLA**, Médecin, matricule **692 833-J**, précédemment Chef de District de Santé de Garoua I, en remplacement de Monsieur ARABO SEIDOU, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DE L'OUEST

Délégué Régional.- Monsieur **CHINMOUN Daouda**, Médecin, matricule **561 703-U**, précédemment Chef de District de Santé de Mbanga, en remplacement de Monsieur MOUNPAIN SALIFOU, appelé à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU SUD

Délégué Régional.- Monsieur **BIDJANG Robert Mathurin**, Médecin, matricule **614 822-J**, précédemment Délégué Régional de la Santé Publique de l'Est, en remplacement de Monsieur AMESSE François de Paul, appelé à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU SUD-OUEST

Délégué Régional.- Monsieur **EBONGO ZACHAEUS NANJE**, Médecin, matricule **569 460-V**, précédemment Directeur de l'Hôpital de District de Kumba, en remplacement de Monsieur MBOME NJIE Victor, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent arrêté sera enregistré et publié partout où besoin sera./-



Yaoundé, le _____



Le Ministre de la Santé Publique,

Dr MANAOUA Malachie